



*Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery*

Traité sur le commerce des armes
9^{ème} Conférence des États parties
Genève, 21-25 août 2023
Point 5 de l'agenda : débat général

Madame la Présidente,

Permettez-moi d'exprimer toute la gratitude de la Suisse à la République de Corée pour le rôle moteur qu'elle a assumé en tant que présidente du cycle de la 9^e Conférence des États parties. Sous votre égide, d'importants progrès ont été réalisés. Par ailleurs, la Suisse est heureuse d'accueillir une fois de plus à Genève cette conférence sur son sol et souhaite la bienvenue à toutes les délégations présentes. Nous tenons aussi à remercier le Secrétariat, les présidents des groupes de travail et les facilitateurs pour la préparation efficace de la Conférence.

La Suisse rappelle que l'universalisation du Traité est essentielle à la réalisation de son but. Pour cette raison, nous sommes heureux de compter aujourd'hui 113 États parties. Nous souhaitons la bienvenue et adressons nos félicitations au Gabon et à l'Andorre pour leur adhésion au Traité depuis la dernière Conférence.

Nous sommes également reconnaissants envers la République de Corée d'avoir choisi le rôle de l'industrie dans les transferts internationaux responsables d'armes classiques en tant que thème central de sa présidence. Comme indiqué plus tôt par ma délégation, l'industrie peut jouer un rôle important – bien que subsidiaire à celui des États – pour soutenir une mise en œuvre plus efficace du Traité.

Madame la Présidente,

Avec le Traité, nous poursuivons tous ensemble le but de contribuer à la paix, la sécurité et la stabilité internationales et de réduire la souffrance humaine. Pour cela, la mise en œuvre effective des articles 6 et 7, 9 et 11 est essentielle et nous sommes heureux d'avoir constaté les progrès effectués dans ce domaine sous votre présidence. Nous remercions le Président du groupe de travail sur la mise en œuvre effective du Traité de sa proposition de poursuivre ce travail dans une nouvelle configuration, avec une attention particulière portée sur les aspects pratiques de mise en œuvre au niveau national et autour de différentes étapes qu'un État doit suivre dans ce cadre.

Si nous tenons à saluer les avancées réalisées dans les travaux en lien avec la mise en œuvre du Traité, nous nous devons d'exprimer notre préoccupation concernant d'autres développements. Il est notamment extrêmement important de promouvoir la transparence dans le commerce international d'armes conventionnelles. A cet effet, l'établissement et la soumission de rapports est un pilier essentiel du Traité. Il s'agit là d'une obligation juridiquement contraignante stipulé à l'article 13. Le fait qu'à peine un peu plus de la moitié des États parties répondent à cette exigence et que de plus en plus de rapports ne sont pas rendus publics affecte



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

la crédibilité du Traité. Les efforts en vue de combler ce déficit devront être poursuivis, au regard de l'importance de ces dispositions du Traité dans la réalisation de ses objectifs.

Il nous faut également relever des développements d'une autre nature qui sont source de préoccupation. La pérennité du Traité, de son programme de travail et de son Secrétariat ne peut pas être assurée dans sa situation financière actuelle. La Suisse appelle donc les États parties à s'acquitter de leurs obligations financières et ceux qui ont des arriérés de verser leurs contributions obligatoires dans les plus brefs délais. En effet, il est clair que la situation financière actuelle du Traité n'est pas tenable au regard du déficit qui s'accumule année après année.

Madame la Présidente,

La réalisation des objectifs du Traité est plus importante que jamais. De nombreux événements sont venus le rappeler encore une fois au cours de l'année écoulée. Je peux vous assurer que la Suisse poursuivra son engagement en faveur du Traité et sa mise en œuvre dans les années à venir.

Je vous remercie, Madame la Présidente.